

Sous-section 2.—Effectifs du temps de guerre

Armée canadienne outre-mer.—Le 25 août 1939, des détachements d'unités de la milice canadienne préalablement choisies ont été appelés sous les armes, en vertu de l'article 63 de la loi de milice, afin de protéger les "points vulnérables" du Dominion du Canada. Une semaine plus tard, la mobilisation de certaines unités choisies de la milice permanente et non permanente fut ordonnée et ces unités, pourvues du personnel indispensable, furent mises en activité conformément à l'article 64 de la loi de milice. Le 10 septembre 1939, le gouvernement canadien déclara officiellement la guerre au Reich allemand. Au cours des semaines suivantes deux divisions d'infanterie furent mobilisées. En novembre, le quartier général militaire canadien fut établi à Londres, Angleterre, sous la direction du brigadier (plus tard général) H. D. G. Crerar et, en décembre, la 1ère division canadienne débarquait en Ecosse sous le commandement du major-général (plus tard général) A. G. L. McNaughton; elle était la première des cinq divisions canadiennes expédiées outre-mer. Le 1er avril 1940, les effectifs de l'armée canadienne outre-mer, y compris la 1ère division canadienne et les troupes auxiliaires et le personnel du quartier général militaire canadien, s'élevaient à 23,408 militaires de tous grades.

Les défaites alliées en Europe en mai et juin 1940 ont déterminé de promptes décisions au sujet du renforcement des troupes canadiennes outre-mer et des défenses du pays. L'expédition outre-mer de la 2e division canadienne et des renforts de la 1ère division a été hâtée et la mobilisation de la 3e division fut autorisée. Dans le but de rendre plus efficaces les défenses du pays et des territoires d'une importance stratégique relativement à l'étendue des lignes de communication, des mesures furent prises, de concert avec le gouvernement britannique, afin d'établir en Islande une garnison mixte impériale et canadienne. Des troupes canadiennes de renfort ont aussi été expédiées aux défenses de Terre-Neuve, de la Jamaïque et des Bermudes. A la suite de l'évacuation des forces expéditionnaires britanniques de Dunkerque en juin, la mobilisation de la 4e division fut ordonnée.

Le 25 décembre 1940, le corps canadien, composé des 1ère et 2e divisions, a été organisé dans le Royaume-Uni.

Les enseignements de la campagne en France avaient été étudiés au cours de l'année par l'état-major britannique impérial et l'observation des victoires allemandes faisaient voir la nécessité: (a) de fortifier les défenses antiaériennes et d'augmenter la protection antitank, (b) d'une plus grande mobilité et (c) de l'emploi beaucoup plus considérable d'unités blindées.

La réorganisation projetée à la suite de ces études supposait des transformations considérables de la structure du corps d'armée et de ses divisions, et l'armée canadienne fut réorganisée conformément aux nouveaux effectifs et ordres de bataille britanniques.

Le 1er avril 1941, les forces défensives canadiennes avaient pris beaucoup d'expansion, s'élevant au total de 367,920 militaires de tous grades répartis de la façon suivante:—

Armée active outre-mer.	66,037
Armée active au Canada.	117,676
Armée de réserve au Canada.	104,006
Recrues de la réserve entraînées ou en entraînement sous le régime de la loi sur la mobilisation des ressources nationales.	80,201

Au cours de l'été 1941, la 3e division canadienne fut expédiée outre-mer. La 1ère brigade blindée de l'armée canadienne, organisée en 1940, est expédiée outre-mer